



## Notice explicative du projet N°8.16

### **Aménagement du parcours de découverte**

#### **du site des étangs de Tillières-sur-Avre :**

#### **« Le bord de l'eau, labeur de l'eau »**

Fiche-dispositif N°8 : valorisation du patrimoine naturel rural par de l'éducation à l'environnement

**Comité de Programmation du 17 janvier 2012**

## **I. DESCRIPTIF DU PROJET**

### **1. Présentation du projet**

#### **➤ Contexte :**

Le Pays d'Avre d'Eure et d'Iton est d'une part riche en zones humides et d'autre part confronté à une qualité d'eau médiocre. Fort de ce constat, proposition a été faite de mener un travail de sensibilisation du grand public aux enjeux qui pèsent sur la préservation des zones humides et de la ressource en eau.

Dans le cadre du contrat de Pays, diverses initiatives ont émergées, impulsées notamment par le Conseil Général de l'Eure dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique d'Espaces Naturels Sensibles (ENS). Ainsi, la commune de Tillières-sur-Avre, dès 2004, a fait l'objet d'inventaires naturalistes et d'une étude de définition d'une gestion écologique et pérenne des richesses biologiques du site, entraînant l'inscription des marais de Tillières-sur-Avre au schéma départemental des ENS de l'Eure.

Suite à cette inscription, les élus de Tillières-sur-Avre ont souhaité renforcer le lien entre la zone ENS et le village. L'association touristique du Pays d'Avre d'Eure et d'Iton a donc commandé en 2006 - avec le soutien de la Région et du Département - une étude de définition pour l'aménagement d'un sentier pédagogique sur le thème des zones humides<sup>1</sup>.

L'association Cardere a mené cette étude. Elle a remis dernièrement les éléments permettant l'aménagement du parcours de découverte de Tillières-sur-Avre.

L'objet de la présente demande de subvention est de soutenir l'aménagement du parcours de découverte sur les étangs et la rivière avoisinant la zone ENS.

*L'aménagement du parcours dans la zone ENS est, quant à lui, totalement pris en charge par le Conseil général de l'Eure.*

<sup>1</sup> Ce sentier s'inscrit dans un réseau de parcours avec celui de Gouville : « Que lit-on dans le lit de l'Iton ? », celui de La Guéroulde : « Animaux d'eau, anim'au dos » et prochainement celui de Condé-sur-Iton : « Les temps changent, l'étang change ».

### ➤ **Objectifs du projet :**

- Valoriser le patrimoine naturel de la vallée d'Avre : le faire connaître pour mieux le préserver
- Renforcer l'offre de découverte du patrimoine naturel : au-delà du réseau de randonnées, disposer de parcours à objectif pédagogique.
- Disposer de véritables outils de terrain pour développer les activités d'éducation à l'environnement.

### ➤ **Public ciblé (statut, nombre) :**

Promeneurs de tous âges

### ➤ **Contenu :**

Le parcours de découverte de la nature est intitulé : « Le bord de l'eau, labeur de l'eau ». Il doit permettre de relier la zone ENS au cœur du village et inciter ainsi les habitants à se promener dans le marais et a contrario, les promeneurs du marais à visiter le village.

Le parcours sera jalonné de panneaux d'interprétation et de panneaux directionnels apportant, d'une part, des éléments de définition sur le fonctionnement de la rivière, la faune et la flore de la vallée et, d'autre part, des éléments de rappel des activités anciennement réalisées sur le site.

Au total, 7 panneaux explicatifs seront implantés sur le parcours de découverte. Leur conception permettra d'effectuer une lecture du paysage des étangs. Les contenus ainsi que les emplacements ont été définis par l'association CARDERE<sup>2</sup>.

10 flèches seront installées afin d'indiquer le cheminement à suivre. Le matériau employé est le pin afin d'assurer une intégration optimale des équipements dans le paysage du marais.

*Par ailleurs, une plaquette de promotion sera réalisée par l'Office de Tourisme du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton et l'association CARDERE pour promouvoir le parcours de découverte.*

### ➤ **Calendrier de réalisation (déclinaison des étapes) :**

- Janvier-Février 2012 : fabrication des panneaux
- Mars 2012 : pose des panneaux
- Avril 2012 : inauguration du parcours

## **2. Localisation de l'opération**

### ➤ **Lieu de réalisation de l'opération :**

- les étangs et la rivière avoisinant la zone ENS

### ➤ **Zone géographique d'où proviennent les bénéficiaires :**

- Communes du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton grâce à la promotion assurée par l'Office de tourisme de Pays
- Plus généralement, communes du département de l'Eure grâce à la promotion des ENS réalisée par le Conseil général de l'Eure

---

<sup>2</sup> CARDERE : Centre d'Action Régionale pour le Développement de l'Education Relative à l'Environnement

## II. EVALUATION DU PROJET

### ➤ Indicateur(s) de réalisation (moyens mis en œuvre à travers l'action) :

1. Nombre de kilomètres de parcours de découverte de la nature aménagés : 1,8 km
2. Nombre de panneaux d'interprétation et de flèches directionnelles : respectivement 7 et 10

### ➤ Indicateur(s) de résultats (effets attendus) :

1. Fréquentation attendue de l'ENS : 500 visiteurs par an

### ➤ Critères de notation

#### Partenariat/Concertation :

La conception du parcours de découverte de la nature a été définie en complet partenariat avec le Conseil général de l'Eure car il est commun à l'ENS et au reste du village (les panneaux seront les mêmes et les contenus ont été conçus pour s'enchaîner parfaitement). La commande de la conception du parcours a été réalisée par l'Office de Tourisme du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton et sa réalisation confiée à l'association CARDERE, reconnue pour la qualité de ses conceptions d'aménagements d'interprétation et de valorisation écologique et pédagogique de sites naturels.

#### Caractère pilote/Innovation :

Ce projet apporte une valeur ajoutée à Tillières-sur-Avre en améliorant sa renommée à l'échelle départementale grâce à l'intégration du réseau des ENS. Il existe 14 autres sites comparables dans l'Eure, concentrés dans les boucles de la Seine et seulement 2 autres sur le Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton.

#### Diagnostic ascendant :

- *Qui a réalisé le diagnostic/constat ?*

Le Conseil général de l'Eure dans le cadre de sa politique sur les ENS a mis en évidence la richesse biologique du site des marais de Tillières-sur-Avre

- *Comment ?*

Par des études d'inventaires naturalistes et d'une étude de définition d'une gestion écologique et pérenne du site

- *A quelle échelle ?*

A l'échelle des marais de Tillières-sur-Avre

- *Un document a-t-il été réalisé ?*

Un rapport d'étude a été établi

#### Social :

Le projet doit redynamiser les balades familiales dans le marais et proposer un lieu de rencontre, accessible à toutes les générations et à tous les publics notamment les personnes à mobilité réduite. Cela favorisera la création de lien social entre les générations.

#### Ecologie/Environnement :

Le projet vise à faciliter la découverte et l'observation du patrimoine naturel pour le valoriser et mieux le respecter. Les matériaux ont été choisis pour leur durabilité et leur résistance aux intempéries.

#### Economie :

Le parcours permet de drainer les visiteurs de l'ENS vers le centre-ville de Tillières-sur-Avre. De ce fait, des retombées économiques pourront avoir lieu auprès des commerçants.

La zone ENS représente un atout pour l'attractivité touristique locale. La valoriser contribue d'une manière générale à dynamiser les activités liées au tourisme à l'échelle de la vallée d'Avre.

### III. PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT DU PROJET

<b>Nature des dépenses</b>	<b>Montant HT en €</b>
Panneaux et flèches directionnelles (fourniture et pose)	14 523,00
<b>Coût prévisionnel du projet</b>	<b>14 523,00</b>

<b>Financement d'origine publique</b>	<b>Montant en €</b>
<i>Financeurs publics sollicités</i>	
Etat	
Conseil Régional	
Conseil Général : 25% hors ENS	3 630,75
Autres (commune, PNR, EPCI...)	
<i>Autofinancement : maître d'ouvrage public</i>	
Autofinancement	2 904,60
Emprunt	
<b>Sous-total contrepartie nationale</b>	<b>6 535,35</b>
<b>Financements européens (FEADER) sollicités dans le cadre de LEADER</b>	<b>7 987,65</b>
<b>Sous-total financements publics</b>	<b>14 523,00</b>

<b>Financement d'origine privée</b>	<b>Montant en €</b>
Autofinancement : maître d'ouvrage privé	
Autofinancement public non co-finançable	
Autres financeurs privés	
<b>Sous-total financeurs privés</b>	<b>0,00</b>

<b>Recettes prévisionnelles générées par le projet</b>	<b>Montant en €</b>
<b>Sous-total recettes prévisionnelles</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL = coût général du projet</b>	<b>14 523,00</b>
---------------------------------------	------------------